

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 08 décembre 2026

Référence
DCM250_2026_01

Objet de la délibération

Délibération concernant l'attribution des lots dans le cadre des travaux de création d'une halle marché et autorisation à Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces constitutives des marchés et avenants.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	09	09

Date de la convocation
03 janvier 2026

Date d'affichage
09 janvier 2026

Vote
A l'unanimité

Pour : 05
Contre : 2
Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture d'Abbeville
Le :

Et

Publication ou notification du :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'AMIENS (80) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télerecours citoyens », accessible par le site : www.telerecours.fr

Le jeudi 08 janvier 2026 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Picard dans le Parc Emile Monflier sous la présidence de GAYET Michel, Maire.

Présents : GAYET Michel, GROSSEL José, BOULET Lydie, SAGOT Véronique, SAGOT Dominique, LEGRY Arnaud, ROUX Chrystelle, MONFLIER Hervé et PRANGER Patrick.

Absent : DELANNOY Dominique.

A été nommé(e) secrétaire : MONFLIER Hervé.

Objet de la délibération : Délibération concernant l'attribution des lots dans le cadre des travaux de création d'une halle marché et autorisation à Monsieur le Maire de signer l'ensemble des pièces constitutives des marchés et avenants.

Monsieur le Maire informe que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 06 janvier 2026 pour l'attribution des lots suite au rapport d'analyse de M. Olivier BOQUET (OBAT maîtrise d'œuvre), Maître d'Œuvre.

Entreprises retenues :

Lot	Dénomination	ENTREPRISE	HT en €
1	VRD	LHOTELLIER	25 822.46
2	GROS ŒUVRE		LOT RELANCÉ
3	CHARPENTE BARDAGE	DEBUIRE	44 931.14
4	COUVERTURE	DUMONT	20 507.43
5	MENUISERIE EXTERIEURE	TECMIR	11 866.00
6	PLATRERIE	LEGAY	3 910.10
7	MENUISERIE INTERIEURE	LEGAY	1 198.00
8	ELECTRICITE VMC	MK CONSEIL/ SAU EEG	10 967.93
9	PLOMBERIE	TARRIEU DELOMMEL	5 856.19

10	CARRELAGE	AVANTI	
11	PEINTURE	BATI CONCEPT	2 715.48
12	FAUX LAFONDS	DANIERE MULTIPLAFONDS	991.81
		TOTAL HT	131 898.73
		TOTAL TTC	158 278.48

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer quant à l'attribution des lots et de l'autoriser à signer l'ensemble des pièces constitutives des marchés et avenants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte l'attribution des lots tels que proposés ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces constitutives des marchés et avenants.

D'autre part, le lot 2 est relancé car déclaré sans suite pour intérêt général suite à une nouvelle étude de sol établie, il en est attendu un meilleur résultat de portance de sol. Ceci aura un impact sur le coût du projet.

Votes :

Pour : 05 - Contre : 2 - Abstention : 2 - NPPV : 00

Voici le sens des votes :

Pour : GAYET Michel, José GROSSEL, BOULET Lydie, SAGOT Véronique et MONFLIER Hervé.
Contre : LEGRY Arnaud, Chrystelle ROUX.

Abstention : SAGOT Dominique, PRANGER Patrick.

Ne prennent pas part au vote : néant.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
 En mairie, le 09 janvier 2026
Le Maire, Michel GAYET

